

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

“ *Rendre le peuple meilleur* ”

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

SOMMAIRE : ACTES OFFICIELS : Nominations de commissaires d'écoles.—Bureaux d'examineurs.—Changement de nom —Délimitation de municipalité. —Erection de municipalité. —Bureau des examinateurs catholiques de Québec. —PÉDAGOGIE : A propos d'astronomie.—De la préparation des leçons.—Correspondance : Lettre de l'hon. M. F. Langelier.—La discipline (*suite et fin*).—Convention des instituteurs de la Puissance (*suite*).—Petit cours d'économie politique : 19^{ème} Leçon - Le Parlement fédéral : IV, Ses attributions. —PARTIE PRATIQUE : I, Dictée : Le petit lapin indocile.—II, Dictée : Les petits ruisseaux et les petits enfants.—III, Dictée : Le progrès.—Arithmétique : Problèmes.—Exercices de rédaction.—Sciences élémentaires.—Guerre à l'anglicisme.—DIVERS : Poésie : Novembre.—Littérature canadienne.—Petite histoire des États-Unis (*Suite*). —Petite revue.—Colomb.—Pensées.

Bureau d'examineurs

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 7 octobre dernier (1892), de faire les nominations suivantes de membres des bureaux d'examineurs, savoir :

Portage-du-Fort, Pontiac : Révd. M. Grégoire Auguste Picoté, le révd. Thomas Napoléon Lemoyne et M. Jean Omer Lachapelle, en remplacement, le premier, de T. C. Gaboury, écrivain, M. D., le second, de L. A. Gaboury, écrivain, avocat, et le troisième, de M. David R. Barry.

Comté de Gaspé : Révd. M. Félix Sirou, en remplacement de M. Alphonse Bélanger.

Pointe-aux-Esquimaux, Saguenay : Révd. M. le curé Gendron et M. le docteur J. E. Tremblay, en remplacement, le premier, de Mgr F. X. Bossé, et le second, de M. Placide Vigneau

Lac Saint-Jean : M. Elzéar Ouellet, en remplacement du révd. M. Leclerc.

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nominations de commissaires d'écoles

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 30 septembre dernier (1892), de nommer M. Samuel Barton, commissaire d'écoles pour la municipalité de Lowe-Sud, comté d'Ottawa, en remplacement de M. William Brookes, dont le terme d'office est expiré.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 7 octobre dernier (1892), de nommer MM. Joseph Larouche, Louis Larouche, Mars Larouche, Pierre Larouche et François Gagnon, commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité scolaire de Saint-Henri de Péribonka, dans le comté du Lac Saint-Jean.

Changement de nom

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 23 septembre dernier (1892), de changer le nom de la municipalité scolaire de Settrington, comté de Charlevoix, érigée par proclamation du 18 juillet 1845, en substituant au nom de Settrington celui de “ Saint-Hilarion.”

Délimitation de municipalité scolaire

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 7 octobre dernier (1892), de détacher de la municipalité scolaire de Saint-Stanislas, dans le comté de Champlain, la “ Paroisse de Saint-Adelphe,” dans le même comté, et de l'ériger sous ce nom en municipalité scolaire distincte, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par proclamation du 19 octobre 1891.

Cette érection ne prendra effet qu'au 1^{er} juillet 1893.

Erection de municipalité scolaire

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 7 octobre dernier (1892), d'ériger en municipalité scolaire, sous le nom de "Saint-Michel d'Yamaska No 8," un territoire ne faisant partie d'aucune municipalité scolaire, et comprenant tous les lots du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Michel d'Yamaska, à partir du No. 359 jusqu'au No. 541, ces deux numéros étant inclus, et y compris le lot No 389A.

La dite érection ne devant prendre effet que le premier de juillet prochain (1893).

Bureau des examinateurs catholiques de Québec

Session tenue à l'école normale Lavul le 12e, 13e et le 14e jour de juillet 1892

PRÉSENTS :—M. l'abbé T. G. Rouleau, M. l'abbé L. Lindsay, et MM. F. X. Toussaint, C. Dufresne, Jos. Prémont et M. O. Ryan.

CANDIDATS ADMIS

Diplômes modèles

Avec grande distinction :—Mlles. Palmyre Côté, français, Beaumont ; Claudia Dulac, fr., St-Georges ; Demerise Dumont, fr. et angl., Ste. Hénédine ; Amalberge Garon, fr., St-Denis ; Emma Larochelle, fr., St-J.-Bte. de Québec ; Anna Martin, fr., St-Épiphane ; Marie Ludgarde Massicotte, fr., St-Prosper ; Rosanna Naud, fr., Deschambault ; Eudoxie Paquin, fr., Deschambault ; Emérilda Pelletier, fr., St-Pacôme ; Eugénie Poulin, fr. et élém. angl. satisfaisant, St-Roch de Québec ; Zelmina Séguin, fr. et élém. angl., satisfaisant, St-Roch de Québec ; Georgiana Venière - Nicol, fr., St-Roch de Québec ; Eméline Goulet, fr. et élém. angl. avec grande distinction, St-Jacques le Majeur (Island Pond) Vermont, Etats-Unis ; Joséphine Lecomte, fr., St-Pierre (Montmagny.)

Avec distinction :—Marie-Anne Angers, fr., Pte.-aux-Trembles ; Léopoldine Bérubé, fr. et élém. angl. satisf., Fraserville ; Anastasie Brochu, fr. et élém. angl. satisf., St-Isidore ; Hélène Chavigny de Lachevrotière, fr., Deschambault ; Olive Frenette, fr., Portneuf ; Lucie Giguère, fr., Ste. Anne de Beaupré ; Marie-Anne Lavoie, fr., St-Paschal ; Néomélie Racine, fr., St-Lazare.

Satisfaisant :—Delina Delisle, fr., Pointe-aux-Trembles ; Marie-Louise Filion, fr., St-Joachim ;

Eva Francoeur, fr., Ste. Anne de Lapocatière ; Lucinda Gagné, fr., L'Islet ; Aimée Lavoie, fr., St-Paschal ; Alphonsine Robitaille, fr., Pointe-aux-Trembles ; Léa Robitaille, fr., Cap-Rouge.

(La suite au prochain numero.)

A propos d'astronomie

"Enseigne-t-on l'astronomie dans vos écoles?" me disait un étranger distingué que nous avons eu le plaisir de rencontrer durant nos dernières vacances.

—Je puis vous parler à la manière de ce cultivateur qui disait à un commerçant, en réponse à cette question :

"Sont-elles grosses vos patates?"

—Mon Dieu, monsieur, vous dire qu'elles sont grosses, elles ne sont pas grosses; mais pour dire qu'elles sont petites, elles ne sont pas petites non plus!"

Voilà, dis-je à mon interlocuteur, à peu près la situation qu'occupe l'astronomie dans nos écoles.

—Pour dire qu'elle n'est pas enseignée du tout, on ne peut pas le dire; mais dire qu'elle est enseignée sous une forme pratique, on ne peut pas le dire non plus.

Cet état de chose, si triste qu'il soit, existe aussi en France, la véritable patrie de la pédagogie. Il n'y a pas bien longtemps, un de nos distingués confrères de l'*Instruction primaire* de Paris, M. Hanriot, se plaignait de cette négligence dans les termes suivants :

"N'a-t-on pas le droit de s'étonner, en effet, que la première des sciences par la grandeur de son objet, lequel est l'univers tout entier, par son antiquité séculaire, et tout ensemble l'une des plus contemporaines par les découvertes qui l'ont subitement transformée depuis trente ans, et d'une façon qui surpasse tout ce que l'imagination aurait pu rêver de plus merveilleux, n'occupe que peu

ou point de place dans l'éducation de nos jours ?

Il n'est point question ici de vouloir entraîner nos élèves dans un domaine intellectuel où la spéculation remplacerait l'observation des faits, ni de leur apprendre " tout ce qu'il est possible de savoir " sur la pluralité des mondes ; mais il conviendrait tout au moins de leur enseigner " ce qu'il n'est pas permis d'ignorer " dans une science que l'usage toujours universel de l'almanach permet de considérer comme l'une des plus populaires par sa nature. "

Ces paroles me font souvenir de la pointe railleuse que Sainte-Beuve lança aux éducateurs de son temps :

" Le précepteur de Rabelais, chaque soir, montre à son élève l'état du ciel, en le comparant à celui qu'ils avaient déjà observé la veille avant de se coucher ; il lui fait remarquer les différences de position, les changements des constellations et des astres ; car, chez Rabelais, l'astronome, celui qui avait publié les almanachs, n'est point moins habile que le médecin, et il ne veut considérer comme étrangère aucune science, aucune connaissance humaine et naturelle. "

Sur ce point de la connaissance physique du ciel, nous avons bien peu profité en éducation depuis Rabelais. Quoique Newton soit venu, et quoique M. Arago ait donné le signal dans ses leçons de l'Observatoire, l'enseignement journalier n'y a rien gagné. Nous, qui rougirions d'ignorer la géographie et ses divisions principales, nous n'avons qu'à lever les yeux vers le ciel pour voir que nous ignorons à peu près tout dans cette cosmographie sublime, qu'il suffirait cependant de quelques soirées et d'un démonstrateur pour nous apprendre. Poncecrates aurait rougi que son élève restât dans une telle ignorance d'un spectacle si majestueux et si habituel. "

Il s'est fait bien peu de progrès dans ce sens depuis Sainte-Beuve.

C.-J. M.

De la préparation des leçons

La question est pratique ; elle n'en est que plus importante, et peut-être plus difficile.

Pour satisfaire dans ses diverses exigences à la mission qui lui incombe, l'homme d'école ne peut enseigner au pied levé : il lui faut la préparation. Elle est, quant à son action sur l'enseignement et l'esprit de l'élève, ce que sont la scie et le rabot bien aiguisés sur le bois et la forme à lui donner.

On peut considérer la préparation dans ses rapports avec l'enseignement à un triple point de vue : *éloignée*, *économique*, *prochaine*.

La préparation *éloignée* est commune à toutes les branches. Chez l'instituteur, elle n'en vise aucune en particulier ; elle a moins en vue l'enfant que la culture personnelle de l'instituteur, bien que les résultats acquis doivent profiter à l'élève. Elle s'attache à l'étude des œuvres qui font de l'enfance un examen spécial ; aussi à celles qui s'occupent de la méthode, son évolution dans l'histoire, tentatives, transformations, progrès ; à celles encore qui apportent dans tous les domaines, sciences, littérature, etc., les résultats de la recherche, de l'expérience ou du savoir. Il importe, en effet, que l'instituteur, loin de rester ignorant des choses que son caractère lui fait un devoir de connaître, se maintienne dans un état permanent de culture.

La préparation *économique* se rapproche davantage de la vie scolaire proprement dite. Elle porte directement sur l'ensemble des matières à parcourir dans chacune des branches et dans chacun des cours pendant une année scolaire. Le point initial et le point d'arrivée étant déterminés, la tâche de l'instituteur revient ici à se pénétrer de la matière qu'il aura à traiter dans l'année, des points essentiels et accessoires qui la caractérisent, du temps qu'il peut lui consacrer, des moyens généraux qui doivent plus particulièrement

servir de base à son enseignement, ainsi que des buts, général et particulier, qu'il doit surtout atteindre. Cette préparation a pour objet de donner de la matière une vue d'ensemble judicieuse et profitable que l'on ne peut rencontrer, lorsqu'on opère au jour le jour dans l'étude des divers points d'un programme. Elle est aussi un précieux jalon posé à l'effet de prévenir des pertes de temps. Elle n'a rien d'absolu toutefois et peut avantageusement se rectifier à la fin de chaque trimestre pour les matières à parcourir dans le trimestre suivant.

La préparation *prochaine* est celle qui se fait journellement. Elle doit, quelle que soit la branche considérée, tenir compte des trois éléments, *instituteur, élève et leçon* : a) le maître dans la connaissance de la matière, des élèves, et du but poursuivi ; b) l'élève dans son degré d'avancement comme facultés et comme savoir ; c) la leçon dans ses rapports avec l'élève, quant au choix du sujet, tant comme savoir positif ou utile que comme éducation intellectuelle et morale à favoriser.

A considérer ainsi le travail de l'instituteur, chaque jour après sa classe, pour réaliser avec fruit la tâche du lendemain, on est tenté de crier à l'impossible. Cependant, en ce qui le concerne personnellement, les cours spéciaux de l'école normale, les études qu'il continue, l'expérience acquise, permettent à l'instituteur de satisfaire—généralement sans grand travail préparatoire—à cette partie de sa mission. En ce qui regarde les élèves, ici encore sa tâche est résolue par les groupements réguliers qui s'opèrent chaque année lors du passage d'une classe à l'autre. De temps en temps, une heure de méditation sur les résultats obtenus, leurs côtés faibles ou leurs exagérations et, mieux que cela, l'observation attentive et journalière de la manière dont maître et élèves travaillent, suffisent à nous maintenir dans de justes voies. Reste

le troisième point, la préparation de la leçon. Notre enseignement primaire comprend trois degrés, c'est-à-dire trois forces distinctes d'élèves avec les transitions obligées ; de là, trois genres de préparations résultant de trois modes différents imposés par des forces diverses. Mais nous pouvons, quelle que soit la branche considérée, envisager la préparation dans sa *base* et dans son *but*. Pour chacun des degrés, le *but* est double ; il y a, tout à la fois, à inculquer, fortifier ou étendre la connaissance d'un ou plusieurs éléments, en même temps qu'il faut s'appliquer, suivant le caractère de la matière, à l'exercice de l'une ou de plusieurs des facultés. Quant à la base, tenant compte du degré de force de ces dernières, l'enseignement doit, au degré inférieur, affecter un caractère sensible ; sans abandonner l'intuition, le degré moyen en fait un usage plus sobre, le restreint dans ses strictes limites et prépare le passage des notions sensibles aux notions intellectuelles ; le degré supérieur, bien qu'il procède encore du connu à l'inconnu, se rapproche de l'abstraction : il s'applique à stimuler le travail personnel de l'élève dans les quatre opérations qui caractérisent l'activité intellectuelle : penser, raisonner, parler, écrire.

Ainsi réduite à ses dernières limites, la préparation portera sur les points suivants :

I. *Le Sujet de la leçon* : il est dans les limites du programme—se rattache à un savoir connu—est précis dans son but—ne dépasse pas les limites assignées par la force d'attention dont sont capables les élèves à qui il est destiné.

II. *L'exposition* : méthode ou points à observer suivant la nature du sujet—intermédiaires, obligés (exemples ou morceaux choisis convenables, explications justes, claires, suffisantes, part faite à l'élève dans la recherche, questions et réponses).

III. *L'application* : elle est en concordance avec la leçon—elle est pratique—sa correction est intelligente, fructueuse.

On pourrait considérer en plus tout ce qui a rapport au matériel, préparation des tableaux, etc.

—(*La Gymnastique scolaire*)

Correspondance

Québec, 15 octobre 1892.

M. C.-J. MAGNAN,

Professeur à l'école normale Laval,
Québec.

Cher monsieur,

Je lis dans le numéro de *l'Enseignement Primaire*, que je viens de recevoir, que le *Manuel d'hygiène* du Dr. Lachapelle est approuvé et *recommandé* par le Conseil de l'Instruction Publique. C'est une erreur : nous avons *approuvé* cet ouvrage, mais nous ne l'avons pas *recommandé*. Nous ne recommandons aucun ouvrage ; ce n'est pas notre affaire.

Je crois devoir vous faire remarquer cette erreur parce que le Dr. Desroches, dont nous avons approuvé les ouvrages sur l'hygiène, nous a demandé de les recommander en se fondant sur ce que nous l'avions fait pour celui du Dr. Lachapelle.

Bien à vous,

F. LANGELIER.

NOTES DE LA RÉDACTION.—La lettre ci-dessus prouve que l'honorable M. Langelier s'occupe de l'enseignement primaire ; le moindre détail ne lui échappe. Si tous les hommes dirigeants de notre province se montraient aussi soucieux des intérêts de l'instruction publique que notre distingué correspondant, nos écoles primaires progresseraient plus rapidement.

La discipline

—

(*Suite et fin*)

Troisièmement.—Les fautes considérées comme personnelles envers les maîtres. Elles demandent une réparation proportionnée à la faute.

Quatrièmement.—Les fautes très graves que la discipline ne peut tolérer longtemps sans prononcer l'expulsion du coupable. L'opiniâtreté dans la paresse, l'indocilité accompagnée d'un air de dédain, le mépris habituel du règlement, un refus formel d'obéir. Tout cela réclame un remède prompt, parce que c'est toujours le fruit d'une volonté perverse avec laquelle il n'y a pas de transaction possible. Un avertissement solennel est le premier châtiment du coupable, s'il n'en tient pas compte, le renvoi doit être immédiat.

On me dira peut-être, un tel système est bon, mais il faut des instituteurs attentifs. Soit, mais personne n'a eu l'idée de donner un système praticable pour des instituteurs inattentifs ou dépourvus.

A ceux de mes confrères qui ne suivraient pas ce système et ne jugeraient pas à propos de l'établir, je demanderai de toujours se souvenir, avant de châtier, que l'indulgence est plus rapprochée de la justice que la sévérité. Je leur demanderai, de plus, de ne jamais oublier ce qu'ils étaient à l'âge de ceux qui leur sont confiés, et ce qu'ils sont encore dans un âge plus avancé.

Il est, je crois, temps d'achever. Ce petit travail a été pour moi bien long, bien difficile.

Je n'ai pas la prétention d'avoir dit quelque chose de nouveau. Je n'ai fait que cueillir et résumer ce qu'ont dit les anciens. Je dirai volontiers avec Rollin : Ce qu'il y a de meilleur dans ce travail n'est pas de moi, mais qu'importe, pourvu qu'il soit utile à la jeunesse.

Je résumerai volontiers ce que j'ai dit par

une image dont la justesse fait excuser la familiarité :

La discipline est à l'éducation ce que l'écorce est à l'arbre qu'elle entoure ; c'est l'écorce qui retient la sève, qui la garde, qui la dirige, qui la force de monter au cœur de l'arbre, de se répandre dans ses fibres et dans ses rameaux pour les nourrir des sucs les plus purs de la terre.

De la sève ainsi contenue et dirigée se forme un tronc solide et ferme, dont les branches portent en leur temps des feuilles, des fleurs et des fruits ; enlevez l'écorce à l'une de ces branches, cette branche sera bientôt desséchée ; ôtez l'écorce du tronc lui-même, et l'arbre périra.

L'écorce ne paraît qu'une enveloppe grossière, mais elle conserve à l'arbre et à toutes ses parties, leur force et leur vigueur : de même la discipline paraît quelquefois pour l'éducation une écorce un peu âpre et rude, mais c'est elle qui conserve, qui élève, qui fortifie tout.

L.-O. PAGÉ, Inst.

Convention des instituteurs de la Puissance du Canada

DEUXIÈME JOURNÉE

(Suite)

Lorsque le surintendant de l'éducation de la Nouvelle-Ecosse eut terminé sa conférence, M. le président invita les auditeurs à discuter les sujets soulevés par M. le Dr. Mackay.

M. Miller, député ministre de l'éducation d'Ontario, est d'avis que les cours classiques devraient être ouverts au riche et au pauvre également (1).

Le système d'éducation devrait être celui

(1) Dirigeons donc le courant de l'instruction primaire vers l'agriculture, ce sera bien plus pratique et patriotique,

qui convient le mieux à la majorité des élèves (1).

Les cours enseignés devraient être divisés en trois classes. Ceux qui dépendent de l'observation, ceux des langues et puis ceux où la raison se développe.

M. Walker, de Hull, critique le système d'enseignement de langues adopté dans la Nouvelle-Ecosse.

C'est perdre le temps de l'élève que de lui enseigner le latin pendant une année seulement. Il insiste beaucoup sur l'enseignement approfondi de l'histoire.

M. John McMillan, principal du *Collegiate Institute*, d'Ottawa, dit que l'expérience lui a enseigné que l'éducation classique ne devrait pas être gratuite, et il est heureux que le gouvernement partage son opinion sur ce sujet. L'Etat n'est pas obligé de donner aux enfants une éducation plus étendue que celle qu'il lui faut pour leur apprendre à exercer leurs droits de citoyens. Des écoles classiques gratuites ne peuvent être que de pauvres écoles. On charge \$27 par année dans Ontario aux enfants pour leur donner l'enseignement classique, et je crois que ce prix est loin d'être exorbitant.

M. McAllister, de Toronto, est d'opinion que l'on doit insister sérieusement sur l'enseignement de l'histoire du Canada dans toutes nos écoles classiques. Quant aux autres questions, il abonde dans le sens du préopinant.

M. Tamblyn, de Whitby, Ontario, n'est pas du même avis. Il partage l'opinion de M. Blake qui croit que l'enseignement classique doit être gratuit au Canada comme l'enseignement universitaire dans plusieurs pays d'Europe, comme en France et en Allemagne. Le jour est arrivé où il nous faut demander à grands cris l'éducation gratuite dans toute son étendue (2).

M. W. Carlyle, inspecteur d'écoles de Woodstock, Ont., croit que l'on doit élever le niveau des écoles classiques. On ne devrait pas y admettre des enfants âgés de moins de 15 ans.

(1) Parfait ! nous en sommes. Mais ce n'est pas l'enseignement classique qui convient à la majorité des élèves.—C.-J. M.

(2) C'est une question fort délicate qui n'est pas encore mûre dans la province de Québec,

M. C. McGregor, d'Almonte, pense que le prix d'admission aux écoles classiques est trop élevé. Il veut ouvrir ces écoles gratuitement aux jeunes gens.

M. J. Jamieson, de Morrisburg, Ont., dit que le comté de Dundas a des écoles gratuites et que leur "équipement" est aussi riche et aussi confortable que celles où il faut payer un prix élevé pour y faire admettre les enfants.

Dans la soirée du deuxième jour, deux conférences ont été données : l'une par l'honorable M. Ross, ministre de l'Instruction publique d'Ontario, l'autre par M. C. L. Hughes, inspecteur des écoles de Toronto.

Conférence de M. Ross

Il dit que le but de l'association des instituteurs est de créer un sentiment national sur la question de l'éducation.

Lorsque les membres du parlement, c'est-à-dire quelques-uns d'entre eux discutent les questions d'éducation, ils le font sous l'empire de la crainte de leurs électeurs, et non pas en vue d'une perfection idéale. L'association des instituteurs se propose de former l'opinion des électeurs d'abord, afin d'influencer les députés ensuite. Elle va se mettre à l'œuvre avec prudence, avec modération, prenant ce qu'elle pourra avoir, en attendant la réalisation de ce qui paraît maintenant impossible.

Ainsi, par exemple, toutes les parties du Canada n'ont pas encore souscrit au principe des écoles gratuites. Il faut tenir cette question devant le public et lui démontrer les grands avantages qui résultent de la gratuité scolaire.

L'honorable ministre parle ensuite du rôle des écoles élémentaires et d'autres sujets se rapportant à l'enseignement, et il les traite d'une façon qui prouve qu'il est maître de toutes les questions qui peuvent s'élever dans son département.

Un ministre de l'Instruction publique peut être tenté d'étendre outre mesure le cadre de l'enseignement primaire. Pour sa part, il croit que cet enseignement devrait se borner à la lecture, dans la grande acception du mot, à la grammaire et à l'histoire. Il critique l'habitude qu'on a de bourrer la mémoire des élèves

d'une longue nomenclature géographique, ainsi que des dates de l'histoire.

Le but de l'instruction primaire n'est pas tant de donner des connaissances aux élèves que de les mettre en état d'en acquérir. L'enseignement devrait être assez léger pour que les élèves y trouvent un plaisir, une inspiration. De cette façon, ils ne jetteront pas leurs livres au sortir de l'école comme des objets répugnants. Dans le cours des années, par la lecture, ils acquerront les connaissances les plus particulièrement nécessaires à leur état, et ils feront ainsi leur chemin dans le monde (1).

L'orateur parle ensuite avec admiration des "Kindergartens" et des méthodes d'enseignement qu'on y pratique.

Passant à un autre ordre d'idées, il ajoute :

Une des premières conditions pour avoir de bonnes écoles, c'est d'avoir des instituteurs préparés spécialement pour cette profession. Dans Ontario, le gouvernement dépense \$40,000 par année à cette fin. Les candidats doivent passer trois mois dans une école modèle, puis six mois dans une école normale, et alors ils sont généralement en état de recevoir leur certificat. Si la chose était possible, il préférerait que les postulants entrent à l'école normale à 15 ans pour y passer au moins trois ans, mais les ressources de la province ne le permettent pas. Le système tel qu'il est a donné des résultats merveilleux.

Une autre question est de savoir comment on gardera ces instituteurs préparés aux dépens de l'Etat. Il faut leur donner un salaire assez élevé pour qu'ils ne trouvent pas leur profit à changer de profession.

Les nombreuses absences des élèves sont un autre mal qu'il faut corriger. Il a fait passer une loi dans Ontario rendant obligatoire la présence des enfants à l'école, excepté durant 6 semaines de l'année scolaire. Il faudrait former l'opinion publique pour qu'elle coopérât à l'observation de cette loi.

L'orateur dénonce ensuite les examens périodiques et officiels, qui ne donnent pas le résultat qu'on en attend, parce que les instituteurs peuvent parfaitement dire, en se

(1) C'est une remarque fort judicieuse qui mérite d'être méditée par les instituteurs et les institutrices.

basant sur la conduite d'un élève durant toute l'année, quelles sont ses connaissances.

Il termine en disant qu'il est une foule d'autres questions que l'association peut contribuer à régler et qui sont du domaine libre. Quant aux privilèges garantis par la constitution, ils doivent être respectés, et ils le seront, adviene que pourra (1).

Remarques de M. Hughes

M. Hughes parle de la nécessité des écoles gratuites, sous le contrôle de l'État. Il admet que les écoles de l'État ne sauraient ignorer l'éducation religieuse. L'enseignement religieux, intellectuel et physique est une trinité indivisible. Chaque district devra décider sur l'enseignement religieux qui se donnera dans son école. Il nie à la majorité le droit de forcer les enfants de la minorité à assister à un enseignement religieux qu'elle réprovoie ; mais il nie aussi à la minorité le droit d'empêcher la majorité de donner une instruction religieuse à ses enfants.

Il parle de la prétendue supériorité des écoles de l'État, et déclare que l'application générale d'un système d'écoles confessionnelles serait une absurdité dangereuse.

Il cite les opinions de Mgr Spaulding, de Mgr Ireland et d'autres éminents catholiques, et il en conclut que tous les membres de l'association reconnaîtront bientôt les droits de l'État en matière d'éducation (2).

(à suivre.)

Petit cours d'économie politique

19^{ème} Leçon

LE PARLEMENT FÉDÉRAL

IV

Ses attributions.

Les pouvoirs du gouvernement fédéral sont consignés dans les articles 91 et 92 de l'Acte

(1) Voilà de belles paroles qui doivent faire rougir de honte les fanatiques du Manitoba qui refusent des écoles séparées aux catholiques.

(2) L'État a des droits en matière d'éducation, c'est certain ; mais l'Église en a aussi, et on ne saurait les ignorer,

fédéral qui règlent la distribution des pouvoirs législatifs :

“ Il sera loisible à la Reine, de l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des communes, de faire des lois pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement du Canada, relativement à toutes les matières ne tombant pas dans les catégories de sujets par le présent acte exclusivement assignés aux législatures des provinces ; mais pour plus de garantie, sans toutefois restreindre la généralité des termes ci-haut employés dans cette section, il est par le présent déclaré que (nonobstant toute disposition contraire énoncée dans le présent acte) l'autorité législative exclusive du parlement du Canada s'étend à toutes les matières tombant dans les catégories de sujets ci-dessous énumérés, savoir :

1^o La dette et la propriété publique ; 2^o la réglementation du trafic et du commerce ; 3^o le prélèvement de deniers par tous modes ou systèmes de taxation ; 4^o l'emprunt de deniers sur le crédit public ; 5^o le service postal ; 6^o le recensement et les statistiques ; 7^o la milice, le service militaire et le service naval, et la défense du pays ; 8^o la fixation et le paiement des salaires et des honoraires des officiers civils et autres du gouvernement du Canada ; 9^o les amarres, les bouées, les phares et l'île de Sable ; 10^o la navigation et les bâtiments ou navires (*shipping*) ; 11^o la quarantaine et l'établissement et maintien des hôpitaux de marine ; 12^o les pêcheries des côtes, de la mer et de l'intérieur ; 13^o les passages d'eau (*ferries*) entre une province et tout pays britannique ou étranger, ou entre deux provinces ; 14^o le cours monétaire et le monnayage ; 15^o les banques, l'incorporation des banques et l'émission du papier-monnaie ; 16^o les caisses d'épargnes ; 17^o les poids et mesures ; 18^o les lettres de change et les billets promissoires ; 19^o l'intérêt de l'argent ; 20^o les offres légales ; 21^o la banqueroute et la faillite ; 22^o les brevets d'invention et de

découverte ; 23^o les droits d'auteurs ; 24^o les sauvages et les terres réservées pour les sauvages ; 25^o la naturalisation et les aubains ; 26^o le mariage et le divorce ; 27^o la loi criminelle, sauf la constitution des tribunaux de juridiction criminelle, mais y compris la procédure en matière criminelle ; 28^o l'établissement, le maintien et l'administration des pénitenciers ; 29^o les catégories de sujets expressément exceptés dans l'énumération des catégories de sujets exclusivement assignés par le présent acte aux législatures des provinces."

Les attributions du Parlement fédéral sont très étendues et par le fait même les questions débattues au sein de la Chambre des communes sont nombreuses, parfois difficiles et souvent acrimonieuses. La grande majorité de la députation fédérale étant anglaise, il est absolument nécessaire que la province de Québec envoie à Ottawa des députés aussi instruits dans leurs devoirs que fermes dans leurs principes. Trop souvent les Canadiens-français courbent la tête devant l'Anglais. Sans être fanatique, il convient de toujours rester digne de notre passé si glorieux, afin de n'avoir pas à gémir dans l'avenir.

A la jeunesse actuelle de se bien pénétrer de ses devoirs futurs en étudiant sérieusement l'histoire politique de notre pays. Au souvenir des grandes luttes qu'ont soutenues les Bédard, les Blanchet, les Parent, les Papineau, les Morin, les Duvernay, les Lafontaine, les Cartier, quel est le jeune Canadien-français qui se sentirait prêt à trahir la cause sainte de nos droits religieux et nationaux ?

Non, non ! l'électeur honnête et instruit ne saurait jamais être ni lâche, ni vil, ni traître.

Instituteurs de la jeunesse, à vous de communiquer avec prudence le feu sacré du patriotisme à ceux qui vous sont confiés.

C.-J. M.

PARTIE PRATIQUE

I

DICTÉE

LE PETIT LAPIN INDOCILE

Un jeune lapin, échappé du terrier contre l'ordre de sa mère, se jouait au beau soleil du matin sur l'herbe tendre et le *serpolet* odorant ; il était tout entier au plaisir tandis que sa mère, *inquiète* sur son sort, le cherchait de tous côtés.

— Hélas ! disait-elle, si le renard le rencontrait, il serait perdu, et il ne saurait pas encore éviter et fuir ce *méchant* animal.

Le renard le rencontra en effet.

— Bien ! mon petit ami, lui cria-t-il dès qu'il l'aperçut, bien ! Vous ne pouviez mieux faire que de quitter le *terrier* pour jouir de cette belle matinée ; sans vous, je courais grand risque de ne pas déjeuner aujourd'hui.

Et, cela dit, il sauta sur le petit lapin dont il ne fit que trois bouchées.

FÉNELON.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Indocile. Qui n'est pas *docile*, qui est très difficile à gouverner, à instruire.—Autres adjectifs formés avec le préfixe négatif *in, im* ? (*injuste, inoccupé, insensible, inutile... ; impoli, impur, impossible...*) S'assurer que l'élève comprend la signification de ces mots. = Le *serpolet*, appelé encore *thym sauvage*, est brouté avec plaisir par beaucoup d'animaux ; les abeilles recherchent ses fleurs pourpres, petites et odorantes. = *Inquiète*. Indiquer plusieurs des adjectifs en *et* qui font leur féminin en *ète*, sans doubler la consonne (*complet, discret, secret...*) = Mots de la même famille que *méchant* (*méchanceté*), *terrier* (*terre, terrassier...*), *bouchée* (*bouche*,

bouchon).=Fénelon, évêque de Cambrai et précepteur du petit-fils de Louis XIV, est un des plus grands écrivains français.

NOTA.—1^o Transcrire la dictée au pluriel : “Trois (ou deux) jeunes lapins, etc.”=2^o Raconter la fable de Florian *La carpe et les carpillons*, puis la comparer au morceau dicté.

II

DICTÉE

LES PETITS RUISSEAUX ET LES PETITS ENFANTS

Les petits ruisseaux font des grandes rivières. Cela veut dire que les efforts *individuels* font les grands résultats, qu'il ne faut *mépriser* personne ni soi-même, qu'il faut amasser goutte à goutte les *qualités morales*, la science et le savoir, *parce que* c'est faire acte d'honnête homme que de s'efforcer de devenir un brave homme et un homme éclairé. L'avenir appartient aux écoliers. *Si tous les écoliers travaillent, l'avenir du pays s'en ressentira.* Les générations nouvelles *ajouteront* à la gloire et au bonheur de la patrie. C'en *serait* fait de la nation si, pendant vingt ans, tous les écoliers *étaient* des paresseux. Il n'est pas un pays au monde qui ne *tombât* en *décadence* si les petits enfants s'entendaient tous un beau jour pour être ignorants.

C'est donc être un mauvais citoyen, ce n'est pas aimer le Canada, ce n'est pas aimer l'humanité dont le sort est lié au Canada que de ne pas apprendre sa leçon, que de ne pas faire son devoir, que de ne pas avoir, dès le collège, que dis-je, dès la petite école, l'amour du bien et du bon, l'amour du devoir.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Montrer que le proverbe “*Les petits ruisseaux, etc.,*” est vrai au sens propre comme

au sens figuré. Prendre comme exemple les ruisseaux ou même les simples ravins de la paroisse qui contribuent à former telle rivière, puis tel fleuve.=*Individuel*. Féminin? Adjectifs qui forment le féminin en doublant la consonne? (*cruel...pareil...fol...nul...ancien...bon...muet...sot...*). Exceptions? (*dévoit, manchot, complet, concret, etc.*)—*Contraire d'individuel?* (*collectif, général...*).=*Mépriser*. Mots composés avec le préfixe *mé* (*mésailler, méconnaître, se méprendre se méfier, par mégarde, mésaventure, mésintelligence...*)? = Citer quelques-unes des qualités morales qu'il importe de posséder (*droiture, fermeté, tenacité, persévérance, modestie, bienveillance, désintéressement, etc.*).=Trouver un exemple où *parce que* sera écrit en trois mots. = Dire à quel temps sont employés les verbes : *ajouteront, serait, étaient, tombât*.=*Tomber en décadence*. Déchoir, diminuer d'importance.

NOTA.—1^o Souligner les noms abstraits.—2^o Donner le sens de : *effort, résultat, goutte à goutte, pays, patrie, citoyen, humanité, collège, amour du bien et du devoir...*—3^o “*Si tous les écoliers travaillent...*”, Montrer par des exemples que l'effort de chacun, si petit qu'il soit, répété un grand nombre de fois ou reproduit par beaucoup de personnes, donne un résultat très considérable.

III

DICTÉE

LE PROGRÈS

Les cellules des abeilles étaient aussi bien *mesurées* il y a cinq *mille* ans qu'aujourd'hui et chaque abeille construit son *hexagone* aussi parfait, la première fois que la dernière; l'homme seul est dans l'ignorance à son début et s'instruit sans cesse *par les*

efforts de son esprit. C'est là en effet un *privilege* de l'humanité. D'abord l'individu, *par son application*, perfectionne toutes ses facultés ; de plus, le père fait profiter son fils de sa propre expérience *en lui communiquant les leçons* qu'il en a *recueillies* ; enfin, chaque génération *transmet* à celle qui la suit l'héritage de son savoir et de ses travaux. Ainsi les connaissances s'accumulant *pendant le cours des siècles*, les hommes aujourd'hui sont riches de tout le fruit des labeurs du passé, et l'humanité peut être considérée comme un seul homme qui *recueille* et s'approprie le travail de tous les siècles antérieurs. Cette conservation et cet accroissement de la science et du pouvoir *constituent* le progrès.

D'après PASCAL.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Mesurées, recueillies. Justifier l'orthographe de ces mots. Rappeler les principales règles d'accord des participes. Donner un exemple pour chacun des cas = Quelles remarque fait-on sur *mille* ? = *Hexagone* (gr. *ex*, *hex*, six ; *gônia*, angle), figure à six angles. — Autres mots composés avec la racine *gônia* ? (*polygone*, *pentagone*, *octogone*, *décagone*, *diagonale*, etc) = *Par les efforts de son esprit ; par son application ; en lui communiquant les leçons... ; pendant le cours des siècles.* Indiquer la nature de ces compléments. = *Privilege.* Depuis la dernière édition du dictionnaire de l'Académie, les mots terminés en *ège* prennent l'accent grave (*colège*, *manège*, *sortilège*...). = *Transmettre.* Trouver plusieurs termes renfermant le préfixe *trans* (*transpercer*, *transvaser*, *transcontinental*, *transatlantique*, *transsaharien*...). Rapprocher de *trans* très et *tré* (*tressaillir*, *tréfiler*, *trépasser*...). = *Recueillir.* Qu'y a-t-il à dire sur le futur et le conditionnel de ce verbe ? = *Continent.* Pourquoi le pluriel ? = *Pascal* (Blaise, 1623-1662. Peu d'existences

ont été aussi bien remplies que la sienne. Grand géomètre, grand physicien en même temps que grand écrivain, il fut par-dessus tout homme de bien.

NOTA.—1^o Analyse logique de la phrase : *Ainsi les connaissances...*—2^o Sens des mots : *cellule*, *parfait*, *faculté*, *expérience*, *savoir*, *connaissances*, *accroissement*, *pouvoir*...?—3^o Faire l'histoire du vêtement, de l'alimentation, de la locomotion, etc, et répondre à la question suivante : L'homme qui, tout en profitant dans une si large mesure des richesses accumulées pour nous par les générations disparues, ne fait rien pour être utile à ceux qui nous suivront sur la terre, est-il coupable ?

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES

1^o Une somme de \$23,480 doit être partagée entre 24 personnes ; les 15 premières personnes reçoivent chacune \$1,213. Quelle est la somme totale qui restera pour les autres ?

Solution :

Les 15 premières personnes auront :

$$1,213 \times 15 = 18,195.$$

Il restera donc pour les autres :

$$\$23,480 - 18,195 = \$5,285. \text{—Rép.}$$

2^o Une personne a souscrit un billet de \$3,000 payable dans un mois et un autre de \$2,400 payable dans deux mois. Elle voudrait les remplacer par un billet unique payable dans six mois. Quelle doit être la somme énoncée sur le billet, l'escompte étant de 6% ?

Solution :

ESCOMPTE COMMERCIAL.—L'escompte à 6% de \$3,000 pour un mois étant \$15, la valeur actuelle du premier billet est \$2,985. L'escompte de \$2,400 pour deux mois étant \$24, la valeur actuelle du second billet est de \$2,376. Valeur totale \$5361. Cherchons la valeur nominale du billet à 6

mois qui se réduit à cette valeur. \$1 à 6 mois et à 6 % subit un escompte de \$0.03 et se réduit à \$0.97. La valeur à inscrire sur le billet est donc :

$$\$5,361 : 0.97 = \$5,526.80.$$

ESCOMPTE RATIONNEL :—\$1 à 1 mois devient \$1.005. Le premier billet ne vaut actuellement que :

$$\$3,000 : 1.005 = \$2,990.05.$$

De même \$1 à 2 mois devient \$1.01 ; la valeur actuelle du second billet est $\$2,400 : 1.01 = \$2,376.23$. Total des valeurs actuelles \$5,366.28. Intérêt pour 6 mois, \$160.99. Valeur à inscrire sur le billet :

$$\$5,366.28 + 160.99 = \$5,527.27.$$

3° Le 3% est au cours de 98 et le 4½% au cour de 105. Quel est le placement le plus avantageux ?

Solution :

Le taux du 3% est $3 \times \frac{100}{98} = \3.06 .

Celui du 4½% $4.5 \times \frac{100}{105} = \4.28 . Le dernier placement est plus avantageux.

4° Une personne qui a fait deux parts de sa fortune en place $\frac{1}{3}$ à 3.60% et cette part lui rapporte \$2,000 par an. A quel taux doit-elle placer le reste pour avoir un revenu annuel total de \$9,000 ?

Solution :

Pour avoir \$3.60, il faut \$100 de capital.

Pour \$1 il faut $\frac{100}{3.60}$.

Et pour \$2,000 il faut $\frac{100 \times 2,000}{3.60}$.

$$\frac{100 \times 2,000}{3.60} = 2,000,000 = 500,000$$

$\frac{500,000}{9}$ représentent $\frac{1}{3}$ de la fortune ;

L'autre partie est trois fois plus grande ou :

$$500,000 \times 3 = 1,500,000.$$

Cette somme de $1,500,000$ doit rapporter :

$$\$9,000 - 2,000 = \$7,000.$$

$$1,500,000 \text{ rapportent } \$7,000.$$

$$\$1 \text{ rapporte } \frac{7,000 \times 100}{1,500,000}$$

$$\text{Et } \$100 \text{ rapportent } \frac{7,000 \times 100 \times 100}{1,500,000}$$

$$\frac{7,000 \times 100 \times 100}{1,500,000} = \frac{7,000,000}{1,500} = 4.20.$$

La 2ème partie du capital devra être placée à 4.20%.—Rép.

Exercices de rédaction

I

LA LETTRE DE CHANGE

C'est un ordre écrit de payer à un tiers, ou à son concessionnaire direct ou indirect, par voie d'endossement, une somme déterminée à lieu et à jour fixe.

Par exemple, M. Laverdière vient de faire une vente de \$500.00 à M. Ferland. Il reçoit une demande de \$500.00 de M. Garneau, l'un de ses créanciers de Québec. M. Laverdière n'a pas d'argent sous la main ; il rédige une lettre de Change.

Formule :

Chicoutimi, 15 octobre 1892.

\$500.00

A trois mois de cette date, veuillez payer à l'ordre de M. F. X. Garneau la somme de cinq cents piastres.

M. J- B A. FERLAND, C. H. LAVERDIÈRE,
à Roberval. Chicoutimi,

(Le débiteur) (Le créancier)

M. Laverdière demande à M. Ferland de mettre son *acceptation* sur cette lettre de change.

(M. Ferland écrit en travers, au recto de la lettre : *Accepté*)

Roberval, 20 Octobre 1892.....

(J. B. A. FERLAND)

Cette lettre peut maintenant circuler comme la monnaie. Il y a des lettres de change pour l'intérieur (*traites*), Québec sur Montréal, et des lettres de change pour l'étranger, Québec sur Paris, Montréal sur Londres, etc (1).

(1) *Le Traité d'économie politique* de M. l'abbé Baillaigé contient d'excellents renseignements sur les questions commerciales.

II

LES ADIEUX A LA MAITRESSE

CANEVAS.—Vous allez demeurer dans une autre paroisse. Ecrivez à votre maître (ou maîtresse) pour lui faire vos adieux, lui exprimer vos regrets et l'assurer que vous ne l'oublierez pas.

DÉVELOPPEMENT

Chère maîtresse,

J'ai le regret de vous annoncer que nous quittons la paroisse dans quelques jours.

Je viens donc vous prier d'excuser mon absence dès ce soir, parce que maman a besoin de moi pour commencer le déménagement.

Ce n'est pas sans un gros serrement de cœur, chère maîtresse, que je songe à notre départ, qui va me séparer de vous, de mes compagnes, et m'arracher de l'école que j'aime.

Les larmes me viennent aux yeux, et je ne puis me figurer que le moment de cette séparation est si proche.

Permettez-moi, chère maîtresse, de vous exprimer ma reconnaissance pour les soins que j'ai reçus de vous. C'est vous qui m'avez appris à lire, et tout ce que je sais. Vous avez toujours été bonne et indulgente pour moi. Je vous demande pardon des ennuis que je vous ai causés. Jamais je n'oublierai, chère maîtresse, les années heureuses que j'ai passées sous votre sage direction ; laissez-moi espérer que vous garderez-vous même un assez bon souvenir de votre ancienne élève, bien désolée de vous quitter.

Veillez agréer, chère maîtresse, en même temps que mes regrets, l'hommage de ma constante affection.

ELISE.

Sciences élémentaires

PURETÉ DE L'AIR

Attirer l'attention de l'enfant sur la nécessité de respirer un air pur.

Dites à l'enfant :

Que fais-tu quand tu respirez ? Tu attires dans ta petite poitrine de l'air, puis tu le souffles au dehors. (Respirer devant lui avec bruit, pour lui marquer les deux temps de la respiration.)

Tu ne vois point cet air que tu respires. Il est invisible, quoi qu'il soit partout autour de nous, dans cette salle, et au dehors. Tu ne le vois point, mais tu *le sens*, quand je le souffle sur ta main.

Essaie de rester un moment sans respirer. Tu deviens tout rouge, tout violet, et tu renonces bien vite à cet essai : tu ne pourrais y résister. Tu sens que tu périrais si tu n'ouvrais bien vite ta petite bouche pour respirer.

Ainsi tu ne pourrais rester un instant sans respirer. Si tu y réussissais par malheur, tu mourrais.

Tu as donc besoin de respirer pour vivre et non-seulement toi et moi, mais ton chien, ton chat, les poules de la basse-cour, les poissons de la rivière, tous les êtres vivants.

L'air est l'aliment de la vie. S'il te manquait un instant, tu mourrais.

Tu peux bien te passer deux jours de manger, mais non pas même une minute sans respirer.

L'air, c'est comme un pain que tu respires, au lieu de le manger.

Mange-t-on du pain sale et gâté ?

Eh bien ! il ne faut pas non plus respirer un air impur, infect.

Mangerais-tu du pain qu'un autre a déjà mâché ? Non. Eh bien ! tu ne dois pas davantage respirer un air qui a déjà servi à la respiration de quelqu'un.

Il faut que l'air que tu respires soit toujours neuf et pur.

Il faut que l'air que tu respires soit propre comme le pain que tu manges.

L'air souillé, comme le pain gâté, te ferait mourir.

Guerre a l'anglicisme

Ne dites pas *ingénieur* pour "mécanicien."

Anticipé pour "prématuré."

Loisible à vous pour "libre à vous."

Aviser pour "conseiller."

Provisions pour "dispositions" d'un acte.

Partir quelque chose pour "lancer, entreprendre, essayer," par ex. : un journal.

Démancher (se) pour "se défaire, se démettre" un pied.

Approprié pour "compétent."

Appropriations pour "allocations."

POÉSIE

NOVEMBRE

Novembre étend sur nos campagnes,
Son manteau, chargé de frimas ;
Et sur le flanc de nos montagnes,
L'orme blanchit sous le verglas,
Soyez rêveuses, jeunes filles ;
Ce mois vous dit où vous courez ;
Regardez ces vertes charmilles ;
Elle passent... vous passerez !

Là-bas, dans les bois, pas une aile
N'abrite les doux nids d'oiseaux ;
L'on ne voit plus que la sarcelle
Errante encore sous nos roseaux.
Bientôt elle aussi, du grand fleuve,
Quittera les talus glacés ;
Comme elle, enfants, aux jours d'épreuve,
Vous aussi, vous nous quitterez.

A grains serrés tombe la neige ;
Au loin siffle le vent du Nord.
Voyez—là-bas—un long cortège
Chemine vers le champ de mort.
Vieillards qui marchez vers la tombe,
Courbés sur vos bâtons ferrés,
Recueillez-vous ; la feuille tombe,
Le gazon meurt et vous mourrez.

FAUCHER DE SAINT MAURICE. (1)

Littérature canadienne

Pour apprécier avec justice et impartialité l'œuvre de M. Garneau, il faut se reporter à l'époque où il a commencé à écrire. Il traçait les premières pages de son *Histoire* au lendemain des luttes sanglantes de 1837, au moment où l'oligarchie triomphante venait de consommer la grande iniquité de l'union des deux Canadas, lorsque par cet acte elle croyait avoir mis le pied sur la gorge de la nationalité canadienne. La terre était encore fraîche sur la tombe des victimes de l'échafaud, et leur ombre sanglante se dressait sans cesse devant la pensée de l'historien ; tandis que du fond de leur lointain exil, les gémissements des Canadiens expatriés, leur prêtant une voix lugubre, venaient troubler le silence de ses veilles. L'horizon était sombre, l'avenir chargé d'orages ; et quand il se penchait à sa fenêtre, il entendait le sourd grondement de cette immense marée montante de la race anglo-saxonne qui menaçait de cerner et d'engloutir le jeune peuple dont il traçait l'histoire, comme elle avait déjà submergé deux nationalités naissantes de même origine : au sud, celle de la Louisiane ; au nord, celle de cette infortunée Acadie, jetée aux quatre vents du ciel. Parfois il se demandait si cette histoire qu'il écrivait n'était pas plutôt une oraison funèbre.

L'heure était donc solennelle pour remonter vers le passé, et le souvenir des dangers qui menaçaient la société canadienne prête un intérêt dramatique à ses récits. On y sent quelque chose de cette émotion du voyageur assailli par la tempête au milieu de l'Océan, et qui, voyant le vaisseau en péril, trace quelques lignes d'adieu qu'il jette à la mer, pour laisser après lui un souvenir.

Au milieu des perplexités d'une telle situation, le patriotisme de l'historien s'enflammait, son regard inquiet scrutait l'avenir en interrogeant le passé, et y cherchait des armes et des moyens de défense contre les ennemis de la nationalité canadienne. Car l'*Histoire du Canada* n'est pas seulement un livre, c'est une forteresse où se livre une bataille qui est déjà devenue une victoire sur plusieurs points, et dont l'issue définitive est le secret de l'avenir. Ce coup d'œil jeté sur l'époque peut

(1) Ecrivain canadien. A écrit *De Québec à Mexico—A la brunante—De Tribord à Babord*, etc.

servir à expliquer, sinon à justifier, certaines erreurs d'appréciations que l'auteur a d'ailleurs loyalement reconnues plus tard : illusions d'une âme généreuse, que la vérité réfute, mais qu'elle respecte et honore.

H.-R. CASGRAIN, Ptre.

Petite histoire des Etats-Unis très élémentaire

CHAPITRE II

LA COLONIE DE MASSACHUSETTS

La colonie de Massachusetts était désignée autrefois sous le nom de Massathussets. Le 29 de juin 1629 arrivèrent au port de Salem cinq navires parmi lesquels se trouvait le *Mayflower*, qui avait emmené les *pèlerins* à Plymouth ; le trajet en mer avait duré six semaines et trois jours.

Cette nouvelle colonie prit le nom de Massachusetts ; elle avait des moyens pécuniaires considérables comparés à ceux de Plymouth, et, parmi ces colons, il y avait plusieurs hommes instruits ayant des amis très influents en Angleterre.

Ils fondèrent d'abord la ville de Salem, et ensuite Boston. Ces colons n'étaient pas des *pèlerins* (pilgrims), mais des *puritains* ou des réformateurs qui voulaient avoir l'indépendance religieuse.

Ces nouveaux colons du Massachusetts eurent à endurer, comme ceux de Plymouth, beaucoup de misère. Ces deux colonies, Plymouth et la baie de Massachusetts, furent, pendant longtemps, indépendantes l'une de l'autre ; mais la colonie de Plymouth, bien que la plus ancienne des deux, s'accrut plus lentement que celle de Massachusetts. Enfin, en 1692, toutes deux furent réunies sous le nom de Massachusetts, nom emprunté à une des tribus sauvages qui habitait le territoire. La signification du mot Massachusetts est *Colline bleue*.

(à suivre.)

PETITE REVUE

Depuis quelques années, l'instruction a fait de grands progrès en Egypte, et les indigènes qui veulent profiter des écoles publiques deviennent tous les jours plus nombreux. En 1887, on ne comptait encore que 12 écoles avec 1,919 élèves, dont 50% étaient payants, et les revenus s'élevaient à 225,000 francs environ. L'année dernière, le nombre de ces écoles, ouvertes à toutes les races différentes, montait déjà à 47 avec 7,307 élèves, dont 62% de payants, et les revenus annuels s'élevaient à 500,000 francs. Cette différence est d'autant plus remarquable que l'instruction n'est pas obligatoire. Autrefois les instituteurs, qui avaient tout intérêt à pouvoir montrer des classes nombreuses, étaient obligés d'avoir recours à toutes sortes de moyens pour attirer des élèves.

Le *Times* a donné quelques articles intéressants sur les grands progrès réalisés en Australie dans toutes les branches de la civilisation.

Pour ce qui concerne l'instruction, les Australiens sont fiers de leur organisation. Depuis les écoles primaires jusqu'aux universités de Sydney et de Melbourne tout est organisé d'après les systèmes modernes. L'instruction est obligatoire dans presque toutes les colonies, gratuite dans la plupart. Les écoles publiques jouissent de la plus grande considération et les riches comme les pauvres y envoient leurs enfants. Les enfants des classes ouvrières ont toutes les facilités pour entrer aux collèges et aux universités.

En 1889 les dépenses de l'Etat pour les écoles primaires uniquement s'élevaient à 46,500,000 francs.

D'après le rapport du maître-général des postes qui a été déposé sur le bureau de la Chambre des Communes, le nombre des bureaux de poste dans toute la confédération canadienne était de 8,061 à la fin du dernier exercice ; c'est une augmentation de 148 sur l'année 1890. Les routes postales ont aug-

menté de 767 milles. Il y a aujourd'hui 3,026 bureaux de poste dans Ontario, 1,441 dans la province de Québec, 1,431, dans la Nouvelle-Ecosse, 1,101 dans le Nouveau-Brunswick, 324 dans l'île du Prince-Edouard, 167 dans la Colombie Anglaise, 339 dans le Manitoba et 132 dans les territoires du Nord-Ouest.

COLOMB

1492-1892

L'Enseignement primaire ne saurait mieux célébrer le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique qu'en citant cette belle page de Lamartine sur l'immortel découvreur :

Tous les caractères du véritable grand homme sont réunis dans ce nom, Christophe Colomb ; génie, travail, patience, obscurité du sort vaincue par la force de la nature, obstination douce mais infatigable pour le but, résignation au ciel, lutte contre les choses, longue préméditation de la pensée dans l'action, intrépidité et sang-froid contre les éléments dans les séditions, confiance dans l'étoile non d'un homme mais de l'humanité, vie jetée avec abandon et sans regarder derrière lui en se précipitant dans cet océan inconnu et plein de fantômes ; Rubicon de quinze cents lieues, bien plus irrémédiable que celui de César, étude infatigable, connaissances aussi vastes que l'horizon de son temps, maniement habile, mais honnête, des cœurs pour séduire à la vérité, convenance, noblesse et dignité de formes extérieures qui révélaient la grandeur de l'âme et qui enchaînaient les yeux et les cœurs, langage à la proportion et à la hauteur de ses pensées, éloquence qui convainquait les rois et qui domptait les séditions de ses équipages ; poésie de style qui égalait ses récits aux merveilles de ses découvertes et aux images de la nature ; amour immense et actif de l'humanité jusque dans ce lointain, où elle ne se souvient plus de ceux qui la servent ; sagesse d'un législateur et douceur d'un philosophe dans le gouvernement de ses colonies ; pitié paternelle pour ces Indiens, enfants de la race humaine dont il voulait donner la tutelle au vieux monde

et non la servitude à des oppresseurs ; oubli des injures, magnanimité de pardon envers ses ennemis ; pitié, enfin, cette vertu qui contient et qui divinise toutes les autres, quand elle est ce qu'elle était dans l'âme de Colomb ; présence constante de Dieu dans l'esprit, justice dans le cœur, reconnaissance dans le succès, résignation dans les revers, adoration partout et toujours. Tel fut cet homme.

Nous n'en connaissons pas de plus achevé. Il en contenait plusieurs en un seul. Il était digne de personnifier le monde ancien auprès de ce monde inconnu qu'il allait aborder le premier, et de porter à ces hommes d'une autre race toutes les vertus du vieux continent sans un seul de ses vices. Son action sur la civilisation fut sans mesure. Il compléta l'univers, il acheva l'unité physique du globe. C'était avancer, bien au-delà de ce qui avait été fait jusqu'à lui, l'œuvre de Dieu : *l'Unité morale du genre humain*. Cette œuvre à laquelle Colomb concourut aussi était trop grande en effet pour être dignement récompensée par l'imposition de son nom au quatrième continent de la terre. L'Amérique ne porte pas son nom ; le genre humain, rapproché et réuni par lui, le portera sur tout le globe. (1)

PENSEES

On compte les défauts d'un homme qu'on attend.

*
* *

On triomphe des mauvaises habitudes plus aisément aujourd'hui que demain.

CONFUCIUS.

(1) C'est dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 octobre 1492, que les cris de *Terre ! Terre !* retentirent ; un jour, une île superbe parut aux yeux enchantés de Colomb et de ses compagnons. Lui seul et un de ses lieutenants Pinçon n'avaient jamais désespéré. Les équipages des trois vaisseaux qui composaient la petite flotte espagnole avaient souvent menacé de se révolter. Partis de Cadix le 3 août 1492, ils s'étaient souvent cru perdus dans l'Océan et condamnés à une mort certaine ; Colomb et Pinçon avaient su ranimer les courages et décider leurs compagnons à aller encore de l'avant.